



DEPARTEMENT JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIEES

NOUVELLES DEMANDES D'INSCRIPTION 2024-2025

MODALITES D'ADMISSION

Inscriptions en ligne **du 3 juin 18h au 17 juin inclus**

Inscriptions ouvertes à partir de 14 ans

Les convocations aux auditions seront envoyées par mail **courant juillet**

Les auditions auront lieu **entre le 4 et le 6 septembre**

Chaque candidat devra se présenter 45 minutes avant son horaire de passage

Programme des auditions

Epreuve instrumentale puis entretien individuel de 5 minutes

➤ JAZZ

Il est demandé de préparer deux standards de jazz et un blues, de façon à pouvoir jouer avec les enseignants qui servent de section rythmique pour cette audition. Un enseignant (chant, cuivres ou sax) pourra éventuellement se joindre pour étoffer le groupe. Merci de prévoir trois copies de chaque thème (en Ut), et une en Sib, dans la tonalité choisie, de façon à pouvoir les donner aux accompagnateurs. Il sera demandé d'improviser sur la forme du morceau choisi par les enseignants.

➤ MAA

Un "backing band" composé de grands élèves sera présent pour les auditions. Il est demandé à chaque candidat.e de préparer trois morceaux choisis dans la liste ci-dessous, en incluant une petite partie improvisée (généralement sur un pont, un refrain ou un ostinato), de façon à juger de la capacité de chacun.e à sortir de l'imitation ou de l'écrit.

➤ JAZZ ou MAA

L'équipe pédagogique se réserve le droit de choisir un, deux ou trois morceaux parmi ceux préparés, et d'interrompre le morceau, uniquement dans un souci de pouvoir traiter le grand nombre de demandes réparties sur trois journées. Pour les candidat.e.s qui souhaitent présenter plusieurs instruments ou le même instrument pour les deux spécialités Jazz et MAA, il est possible que l'équipe pédagogique s'en tienne uniquement au premier choix.

➤ CPES (cycle préparatoire à l'enseignement supérieur)

Une fois l'audition passée, si vous êtes admissible en CPES, vous suivrez une période de stage de 4 semaines avant l'épreuve d'admission en octobre.



MAA - Morceaux imposés

Pour le chant : le groupe aura préparé chaque morceau dans la tonalité originale, mais également deux tons en dessous pour les garçons (si c'est une fille qui chante sur la version de référence) et deux tons au-dessus pour les filles (si c'est un garçon qui chante sur la version de référence). Les versions ci-dessous servent de base pour chaque instrumentiste ou chanteuse et chanteur. Des adaptations pourront être apportées, mais dans un souci visant à simplifier l'épreuve, l'orchestre accompagnateur s'inscrira au plus près de la version de référence (tempo, forme, mises en place...).

Stevie Wonder - "Moon Blue" https://www.youtube.com/watch?v=kML6xjW_EFI

Pixies - "Gouge Away" <https://www.youtube.com/watch?v=7aSbf406xaw>

Benson Boone: "Beautiful Things" https://www.youtube.com/watch?v=Z_O58UG2Lmk

Michel Fugain - "La fête" <https://www.youtube.com/watch?v=al-9-m4cUzE>

PJ Harvey – "Dress" <https://www.youtube.com/watch?v=A29BMj3v86w>

Pharrell Williams, Miley Cyrus - "Doctor (Work It Out)" <https://www.youtube.com/watch?v=xWkqjXjD73E>

Zoe's Shanghai - "Niassam" <https://www.youtube.com/watch?v=YWF70E6gsk0>

John Mayer - "Gravity" <https://www.youtube.com/watch?v=iGOWk-r614>

Lauryn Hill - "Ex-Factor" <https://www.youtube.com/watch?v=V89ZjRwMlvM>

Rage Against The Machine - "Killing In the Name" <https://www.youtube.com/watch?v=bWXazVhlyxQ>

VULFPECK - "Dean Town" <https://www.youtube.com/watch?v=rhxQoDlt2AU>

CHON - "Gift" <https://www.youtube.com/watch?v=DDOv2DCzNEI>

Résultats

Les résultats seront publiés sur notre site internet **lundi 9 septembre à 17h** : [Inscriptions | Conservatoire de Bordeaux](#)

Les résultats d'admission définitive en CPES seront affichés dans le hall du conservatoire le lendemain de l'épreuve (en octobre).

Test de formation musicale - Mardi 10 septembre à partir de 18h (uniquement pour les admis)

Ce test a pour but de positionner les élèves dans le groupe correspondant à leurs niveaux.

Emploi du temps pour les admis

Pour les élèves admis, la transmission des emplois du temps se fera lors de la réunion de rentrée MAA-Jazz, **jeudi 12 septembre de 17h30 à 19h30** à l'Atelier du conservatoire (rue Jacques d'Welles).

Début des cours : **semaine du 16 septembre.**

Inscription administrative

Les droits d'inscription seront à régler entre octobre et décembre.

[Droits inscription 2024-2025.pdf \(bordeaux.fr\)](#)